

Daly élu député de Limerick quoique condamné pour trahison (1), M John Redmond, parnelliste et député de la cité de Waterford, s'est vivement opposé à cette motion. Le gouvernement a eu une majorité de 237 voix le vote ayant été de 314 contre 77.

C'est un fait curieux de voir un député de l'opposition proposé comme orateur par le parti au pouvoir, surtout lorsque ce parti a l'énorme majorité qui soutient le gouvernement actuel. Dans ce cas la chambre des communes a encore suivi la vieille coutume qui veut que le même orateur soit choisi tant qu'il fait partie du parlement.

Le discours du trône annonce une courte session. Il constate qu'aucune complication internationale ne menace la paix de l'Europe, que la guerre entre la Chine et le Japon est terminée et qu'une paix *présumée* durable a été conclue. Il fait aussi allusion aux atrocités d'Arménie et au massacre des missionnaires en Chine. Enfin il annonce que le parlement de la colonie du Cap de Bonne-Espérance a passé un bill pour s'annexer le Bachuanaland qui est une colonie de la couronne. La reine sanctionnera ce bill si toutefois il renferme des dispositions pour sauvegarder les intérêts de la couronne et ceux du pays annexé relativement aux propriétés, au trafic des liqueurs et au maintien de son système judiciaire.

.

. **Convention.**—Les canadiens-français de l'état du Connecticut, Etats Unis, ont tenu leur dixième convention à New-Haven les 30 et 31 juillet. Ces conventions font un bien immense parmi nos compatriotes des Etats-Unis. Elles contribuent énormément à resserrer les liens qui les unissent entr'eux. Elles ravivent le sentiment national et maintiennent leurs sentiments religieux dans toute leur intégrité.

Les deux principales questions qui ont été discutées dans la convention sont celle du *clergé national* et celle de la langue française. Il est parfaitement connu que la conservation de la langue française a aidé puissamment à la conservation de la foi parmi nos compatriotes émigrés, et que presque tous les apostats avaient commencé par abandonner la langue nationale. Voici ce que M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, état de New-York, a dit à ce sujet à la convention.

“ Dans l'Etat de New-York, les neuf-dixièmes de ceux qui ont perdu leur foi étaient des gens ne parlant plus le français. Ils ne parlent plus le français parce que dans les commencements, ils n'ont point eu de prêtre canadien, comprenant leurs mœurs et leurs coutumes pour les grouper, les instruire et les empêcher d'oublier les principes religieux et nationaux qu'ils avaient avant de partir du Canada. Ne comprenant pas les instructions qui étaient données à l'église par un prêtre étranger à leur langue, ils ont cessé de fréquenter l'église. En cessant de fréquenter l'église, ils ont oublié leur morale ; ils se sont mêlés aux groupes hétérogènes qui les entouraient. Puis, à la longue, ils ont cessé de parler le français. Voilà l'histoire : voilà ce que j'ai constaté, après 20 ans d'expérience au milieu des Canadiens-français des Etats-Unis. ”

(1) En 1884 John Daly, convaincu du crime de trahison, a été condamné à la servitude pénale pour la vie.